Une semaine…

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 29 juillet 1934

Ses jours, à ce qu'il semble, seront courts, et ses nuits longues — car le chef du Wafd s'est mis, cette semaine, à visiter certaines provinces, si bien que le ministre de l'Intérieur passera la blancheur du jour rivé à son téléphone, et la noirceur de la nuit à méditer sur ce qui s'est passé et ce qui va advenir. Ce qui rend cette semaine plus pénible et plus rude encore, c'est que le chef du Wafd ne s'est montré ni clément ni prévenant : il a choisi ce moment pour son voyage à Port-Saïd et dans la province de Charqiya, avant même que quelques jours se soient écoulés depuis la fin de cette campagne administrative, qui eussent permis au ministre de l'Intérieur de souffler un peu de cette lourde et longue fatigue qui l'a consumé des mois durant. Si le chef du Wafd avait été clément et prévenant, il aurait retardé ce voyage jusqu'à ce que le ministre se remît de la fatigue de cette campagne lourde et violente, qu'il retrouvât toutes ses forces et toute sa vigueur, et qu'il fût ainsi libre de se consacrer à ce voyage et à tout ce qu'il lui imposera de charges et de peines.

Mais le chef du Wafd apprendra que le ministre de l'Intérieur n'est pas homme à se laisser abattre par la difficulté, ni à s'épuiser à la tâche, ni à se laisser surprendre : c'est un homme fort quelle que soit sa faiblesse, actif quelle que soit sa lassitude, reposé quelle que soit sa fatigue ; un homme qui dort d'un œil tandis que l'autre veille sur les profondeurs de l'air, les confins du ciel et les contrées de la terre, pour voir d'où peuvent lui venir les événements, et d'où peuvent ramper vers lui les malheurs.

Et la police, Dieu merci, se tient prête, et l'administration, Dieu merci, se tient sur ses gardes, si bien qu'à peine l'ordre est-il donné que ce qui était épars se rassemble et que ce qui était dispersé se réunit, et voici que le second port de l'Égypte se retrouve changé en ville de guerre : les soldats s'y répandent, la police y pousse comme l'herbe, la clameur et le tumulte s'y élèvent, le cliquetis des armes s'y fait entendre, le hennissement des chevaux y trouble l'air même — pour que les Égyptiens apprennent par là qu'ils sont libres, mais dans une certaine mesure ; qu'ils sont chez eux, mais sans pouvoir accueillir ceux qu'ils aiment comme ils voudraient les accueillir ; et pour que les étrangers qui vivent parmi eux apprennent qu'il n'y a nul mal à se moquer des Égyptiens, à les tourner en dérision, à les humilier et à les exploiter — car ce sont là des

gens qui se croient libres, et qu'ils ont bien peu de part à la liberté ; qui se croient dignes, et qu'ils ont bien peu de part à la dignité ; qui prétendent être indépendants, et que l'indépendance leur est bien lointaine. S'ils avaient été vraiment libres, ou dignes, ou indépendants, la ville n'aurait pas été prise ainsi de toutes parts, les soldats et la police ne les auraient pas encerclés comme le bracelet encercle le poignet, les troupes armées ne se seraient pas insinuées dans ses entrailles mêmes comme la maladie s'insinue dans les entrailles du malade — et cela pour cette seule raison que le chef de l'Égypte souhaite visiter une ville d'Égypte. Mais le ministre de l'Intérieur est vigilant, et l'armée veille avec lui, et la police se tient prête, et la force est disponible — car ce serait folie que d'être fort sans montrer sa force, d'être vigilant sans montrer sa vigilance, de détenir la puissance et de la dissimuler aux yeux qui pourraient la voir.

Mais voici une question à laquelle nous aimerions que le ministre de l'Intérieur et le président du Conseil daignent répondre : qu'aurait fait le ministre de l'Intérieur — que dis-je, qu'aurait fait le ministère tout entier — si quelque notable de Port-Saïd avait invité le Haut-Commissaire à visiter Port-Saïd, et s'était mis en tête de lui dresser des tentes et de mobiliser pour lui la foule, pour l'accueillir en criant et en applaudissant ? Aurait-on mobilisé la police ? Aurait-on appelé l'armée ? Aurait-on arrêté des centaines de personnes pour les entasser dans les prisons ? Aurait-on ordonné aux commerçants de fermer boutique ? Aurait-on ordonné aux gens de rester chez eux ? Une ville du pays aurait-elle été placée sous la loi martiale, sans fondement légal et sans le moindre motif qui appelât à l'y placer ? Certainement pas. Lorsque le Haut-Commissaire britannique visite quelque village des provinces, c'est le ministre qui l'accueille en hôte, c'est le gouverneur qui le reçoit, c'est la foule qu'on mobilise en masse pour lui, c'est le sol même qu'on aplanit pour son avion. Quelle dérision que ces jours-ci !...

Les Égyptiens croyaient que la terre d'Égypte leur appartenait, qu'ils pouvaient y aller et y venir à leur guise, et que l'air de l'Égypte leur appartenait, qu'ils pouvaient le respirer librement ; mais les jours ont montré que la terre d'Égypte appartient au ministre de l'Intérieur, qui permet d'y circuler à qui il veut et l'interdit à qui il veut, et que l'air de l'Égypte appartient au ministre de l'Intérieur, qui permet de le respirer à qui il veut et l'interdit à qui il veut. Et que tous les Égyptiens sont soumis au ministre de l'Intérieur : il dispose d'eux comme il l'entend, il règle leurs affaires comme il le désire ; il leur permet d'accueillir un visiteur, et

ils l'accueillent ; il le leur interdit, et ils s'y soumettent. Que l'un d'eux vienne à désobéir, et l'administration le fait arrêter — par crainte pour lui, non par crainte de lui, car l'administration ne craint rien ni personne ; mais elle arrête les Égyptiens de peur qu'ils ne bravent l'ordre du ministre : qu'ils n'aillent accueillir quelqu'un qu'on leur a défendu d'accueillir, qu'ils n'acclament alors qu'on leur a interdit d'acclamer, qu'ils n'applaudissent alors qu'on les a avertis de ne pas applaudir — s'exposant par là même à l'enquête, puis au procès ! Le ministre de l'Intérieur est un homme qui sait prendre ses précautions : il se prépare au danger avant qu'il ne survienne, non pas à Port-Saïd seulement, mais dans la Charqiya aussi ; aussi cette province doit-elle se préparer militairement, et de façon considérable, pour cette rencontre qui aura lieu jeudi.

Il est loisible au chef du Wafd de visiter la Charqiya, mais il n'est pas loisible aux Wafdistes de l'accueillir ; il peut, s'il le veut, leur rendre visite chez eux, à condition que la force publique l'entoure pour le protéger des gens qui ne l'aiment pas et ne souhaitent pas sa visite ! Mais que les Wafdistes se rassemblent pour rencontrer leur propre chef, voilà une chose que le ministre n'agrée pas, et que le gouverneur n'autorise pas. Et nous revenons à notre question : qu'aurait fait le ministre, qu'aurait fait le gouverneur, si quelque notable de la Charqiya avait invité le Haut-Commissaire à lui rendre visite, et avait voulu lui dresser une tente et lui mobiliser une foule pour le recevoir ? Aurait-on appliqué contre lui la loi sur les réunions publiques ? L'aurait-on empêché de dresser sa tente ? Lui aurait-on interdit de mobiliser la foule ? Certainement pas ! On aurait aplani le sol, dressé la tente, et le gouverneur lui-même se serait trouvé à la tête de ceux venus l'accueillir.

Il faut que les Égyptiens ouvrent les yeux, car l'Égypte, à ce qu'il semble, ne leur appartient pas en propre ; il faut que les Égyptiens se réveillent, car il semble qu'ils n'aient pas été créés pour jouir des plus simples marques de liberté dans un pays qui se prétend libre, dont les affaires seraient réglées par une constitution — mais qu'ils aient été créés, plutôt, pour que le ministre de l'Intérieur puisse résider à Alexandrie et diriger de là ce qui leur est permis et ce qui leur est interdit, ne consultant en cela que son propre avis et sa propre volonté — et, à l'occasion, l'avis des Anglais et la volonté des Anglais.

Oui, il faut que les Égyptiens se réveillent et ouvrent les yeux : le ministre de l'Intérieur est libre de voir qui bon lui semble, mais les Égyptiens, eux aussi, sont libres d'accueillir qui ils veulent, comme ils le

veulent — et la loi seule doit être juge entre eux et le ministre de l'Intérieur dans tout différend qui pourrait s'élever entre eux.

Le chef des Égyptiens a le droit de visiter les Égyptiens quand il veut et où il veut, et son droit en cela vaut mille fois et plus celui du Haut-Commissaire britannique. Et ceux qui répandent le châtiment sur le chemin du chef du Wafd, qui dressent des obstacles entre lui et le peuple, tandis qu'ils aplanissent la route pour le Haut-Commissaire, dégagent le chemin entre lui et le peuple, et lui ouvrent toutes grandes les portes des maisons ministérielles — il est juste que ces gens-là réfléchissent, qu'ils méditent, qu'ils considèrent les conséquences, et qu'ils interrogent leur conscience ; car les peuples, en ces jours, ne se laissent plus mener par une telle violence...